



# AVIS

**Signature et approbation Traités internationaux**

**Avant-projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord portant création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, ainsi que le rapport, faits à Beijing le 29 juin 2015**

**21 février 2019**

<b>Demandeur</b>	Ministre Guy Vanhengel
<b>Demande reçue le</b>	29 janvier 2019
<b>Demande traitée par</b>	Commission Economie-Emploi-Fiscalité- Finances
<b>Avis rendu par l'Assemblée plénière le</b>	21 février 2019

## Préambule

Le présent avant-projet d'ordonnance porte assentiment à l'Accord portant création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, ainsi que le rapport, faits à Beijing le 29 juin 2015.

La Banque Asiatique d'Investissement dans les infrastructures (AIIB) a été créée en juin 2018 afin de stimuler la croissance économique et durable, de créer de la prospérité, d'améliorer les infrastructures en Asie et d'encourager la collaboration régionale.

La Belgique n'était pas dans les membres fondateurs et a souhaité y adhérer en 2016.

L'accord contient les statuts de l'AIIB (l'objet, le capital, les finances et le fonctionnement de l'institution) et énonce également les règles afférentes à la résiliation et la suspension de l'adhésion ainsi que des privilèges et immunités de la banque et de son personnel.

## Avis

**Le Conseil** ne formule pas de remarque quant au présent avant-projet d'ordonnance.

\*  
\*            \*